

Le Premier Ministre

Paris le, 27 MAI 2011

Monsieur le Chef de service,

A la faveur d'un rapport sur la formation initiale des fonctionnaires remis au Gouvernement en 2009, Raymond-François Le Bris a identifié d'importantes marges de progrès concernant l'organisation et le fonctionnement des écoles de service public : dispersion des moyens induisant des coûts de gestion élevés, disparités entre les écoles s'agissant des coûts de formation par agent, contenu de formation insuffisamment professionnalisé et parfois redondant avec les études antérieures des lauréats...

Sur la base de ces travaux, les écoles se sont engagées dans des actions de professionnalisation et d'individualisation des formations, ainsi que de réduction de la durée des cursus. Des rapprochements d'écoles voire des fusions se sont opérés dans certains cas.

Il faut toutefois donner une impulsion nouvelle à ces orientations. Je souhaite donc vous confier, en lien avec le Contrôle général économique et financier, une mission visant à identifier et analyser toutes les possibilités de rapprochement, voire de fusions, des écoles du service public, en les mettant en perspective avec le plan quinquennal de fusions de corps arrêté par le Gouvernement. Votre mission devra en outre proposer les mutualisations possibles en matière d'enseignements, qui pourraient prendre la forme de « troncs communs » à plusieurs écoles. L'apport que pourrait constituer le recours aux techniques innovantes de la formation (formation individuelle en ligne, classes virtuelles) sera également examiné.

Par ailleurs, il n'existe pas aujourd'hui d'outils communs de suivi de la performance des écoles, permettant de disposer d'une vision globale du dispositif de formation initiale des agents de l'Etat. Je vous demande donc d'établir des indicateurs (ex : coût complet de la formation initiale d'un élève, ratio nombre d'élèves / personnels d'encadrement, nombre d'élèves / dépenses de fonctionnement...) permettant une comparaison fiable entre écoles. Ils auront vocation à figurer dans les projets de performance de ces établissements.

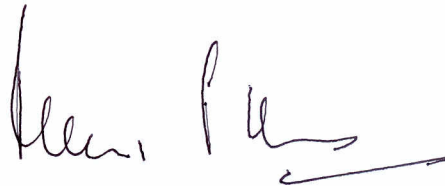
Ce travail pourra être assorti de recommandations sur la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et d'une comptabilité analytique au sein des écoles de service public.

*Monsieur Michel SAPPIN
Chef du Service
Inspection générale de l'administration
15, rue Cambacérès
75008 PARIS*

La Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique ainsi que la Direction générale de la Modernisation de l'Etat seront à votre disposition en tant que de besoin afin d'appuyer vos travaux. Vous pourrez solliciter les ministères afin d'obtenir les informations nécessaires à la bonne conduite de votre mission.

Les conclusions de la mission seront transmises au ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, porte-parole du Gouvernement et au secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique pour le 15 octobre 2011, avec un rapport d'étape pour la première partie de la mission d'ici au 30 juillet 2011.

Je vous prie de croire, Monsieur le Chef de Service, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Fillon'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

François FILLON